

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 3-4 et 5 février 2011

Intervention liminaire d'Eric Berroche

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

En votant notre premier budget du mandat, nous allons conforter les engagements pris devant les Bretonnes et les Bretons.

Nous le faisons dans un contexte plus difficile pour eux mais également pour les collectivités des territoires dans lesquels ils vivent.

Ceci est vrai en Bretagne et ceci renforce notre détermination à mettre en œuvre tout ce que nous pouvons faire d'utile.

Nous sommes en phase avec ces Bretons qui ne se résignent pas, qui se battent contre les difficultés.

Ainsi, nous voulons redire aux agriculteurs qu'ils ne sont pas seuls: les Bretons se sentent concernés par leur détresse et les enjeux liés à l'existence de ceux qui les nourrissent.

Les débats engagés à votre initiative, Monsieur le Président, l'affirmation de la nécessité de nouer une nouvelle alliance entre les Bretons et leurs agriculteurs, visent à écrire une nouvelle page du développement de la Bretagne.

Il y a quelques jours, quatre régions de l'ouest, dont la nôtre évidemment, ont pris l'initiative de créer un réseau pour obtenir une nouvelle politique agricole, adaptée aux défis du nouveau siècle.

Cette initiative s'appuie sur les annonces du commissaire Dacian Ciolos qui montrent des évolutions du discours européen sur la nécessité de mécanismes de régulation, sensiblement différents des obsessions de la concurrence libre et non faussée qui traversaient toutes les décisions prises.

Il en est de ces orientations comme de bien des intentions: on peut faire la liste de ce qu'il y manque et nous serions enclins à le faire.

On peut aussi s'appuyer sur de nouvelles inflexions pour faire valoir une autre politique agricole.

Ainsi, il semble que la régulation apparaisse comme un mécanisme permettant de lutter contre la spéculation, que cette nouvelle –mais fragile– posture ouvre la possibilité d'obtenir un revenu décent et durable pour nos agriculteurs.

Ainsi, si les orientations portées par le commissaire européen sont sensiblement différentes, elles n'engagent pas encore l'Europe et les institutions internationales à sortir du dogme du marché.

Or, c'est cette logique du marché qui fondamentalement organise l'enrichissement des spéculateurs et l'appauvrissement de tous les agriculteurs du monde.

C'est elle qui, dans une logique de gestion des flux des marchandises plus que dans un souci de nourrir tout le monde, déstabilise les cours, génère des gaspillages immenses et des aberrations écologiques.

Le débat ouvert par cette sensible modification du discours dominant et celui dont, Monsieur le Président, vous avez pris l'initiative, peuvent permettre de bouger les lignes de manière significative.

Attachés à sortir des carcans du libéralisme ravageur, nous sommes de ce débat, un débat essentiel pour tous les êtres humains, un enjeu structurant dans notre région.

Cette détermination marque d'autres décisions prises par notre majorité, décisions qui ont abondamment été commentées.

Il en est ainsi du dossier de la LGV qui entre dans une nouvelle phase, celle, opérationnelle, qui a déterminé le choix d'un constructeur et qui fixe l'inscription dans notre budget 2011 des 478 Millions d'euros correspondant à la part de financement régional.

A l'échelle du siècle qui s'ouvre, ce n'est pas banal...surtout quand on sait que le projet des Bretons est l'un des plus avancés de France...

Il honore la dynamique consensuelle et la mobilisation des collectivités bretonnes...et on peut s'étonner des communiqués intempestifs de quelques collègues qui préfèrent nous commenter plutôt que de partager cette victoire pour la Bretagne.

C'est évidemment le droit de chacun d'exercer sa parole critique et d'exprimer son opposition mais très franchement cette posture apparaît incompréhensible pour les Bretons qui ont compris que leur TGV était sur de bons rails.

Dans un domaine tout aussi stratégique, celui de l'énergie, nous sommes satisfaits du choix de la baie de Saint Brieuc comme zone retenue pour l'appel d'offres sur l'éolien offshore posé.

Ceci est le fruit d'un patient travail de concertation avec les usagers de la mer et plus particulièrement les pêcheurs.

Nous entrons ainsi dans l'application effective du Pacte électrique Breton, voté en janvier 2011, qui appelle de notre part une vigilance et des exigences soutenues.

En effet, l'annonce récente de l'augmentation des factures d'électricité de 4% pour financer la construction des éoliennes en mer nous interpelle, une nouvelle fois, sur le modèle économique privilégié par l'Etat.

Il ne s'y serait pas pris autrement pour dissuader les Français de l'intérêt des énergies renouvelables, qui à 66%, selon le dernier sondage de l'Ademe, refuse de payer plus cher pour bénéficier d'une électricité d'origine renouvelable.

Pour autant, l'interprétation de ce point de vue majoritaire n'appelle pas à en rabattre sur la diversité des modes de production de l'énergie.

Les Français n'y sont culturellement pas opposés mais, avec lucidité, et habitués à la maîtrise publique de l'énergie en France, ils n'approuvent pas le libéralisme qui envahit ce secteur depuis quelque temps et qui leur promet de payer l'énergie plus cher.

Cela corrobore les propos que nous avons tenus lors des deux dernières sessions, propos qui associent l'efficacité à l'initiative publique, qui sollicitent l'implication et la maîtrise publique.

Avec les infrastructures ferroviaires, le pacte électrique breton et les ambitions du très haut débit pour tous, il y a là de nouvelles ambitions publiques que nous sommes fiers de porter.